

CUISINIERS

De nombreuses créations d'emplois

En 2002, on compte 213 000 cuisiniers en France. **Leurs effectifs** n'ont cessé de croître au cours des vingt dernières années. Cette croissance est due notamment à la progression nombre de repas pris à l'extérieur du domicile. Une évolution des comportements qui résulte de l'augmentation du taux d'activité féminin, de l'allongement des temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail, de la multiplication des loisirs et des sorties. Les deux tiers des cuisiniers sont employés par le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. On en trouve aussi dans le domaine de la santé et de l'action sociale et dans l'éducation. Ces métiers sont essentiellement masculins (27 % de femmes) et relativement jeunes (**moyenne d'âge** de 37 ans). Même si la proportion de jeunes est moindre qu'il y a quinze ans, encore 27 % des effectifs ont moins de 30 ans.

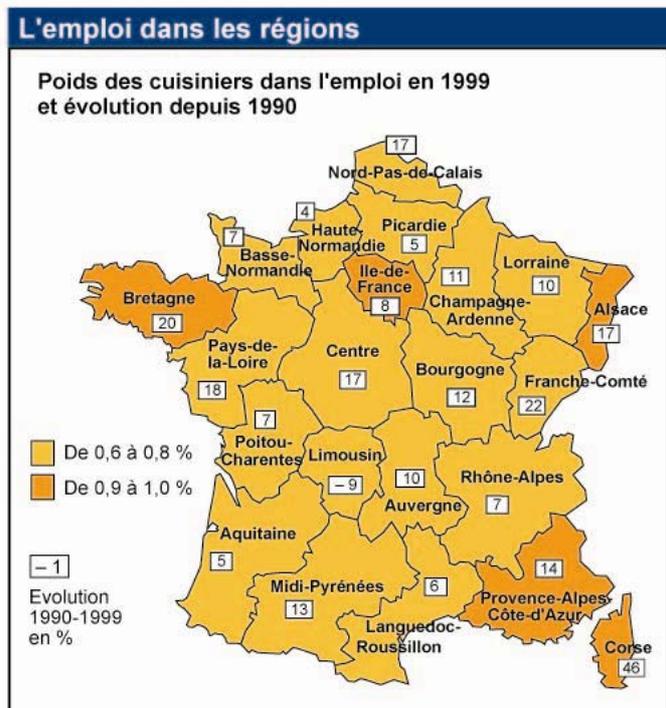
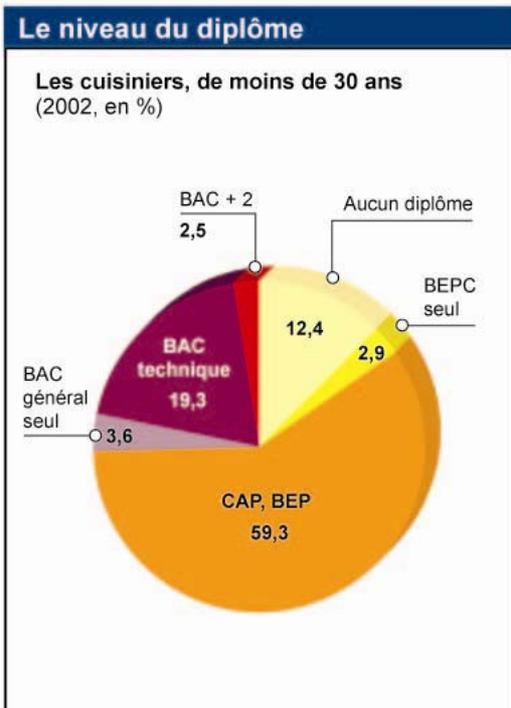
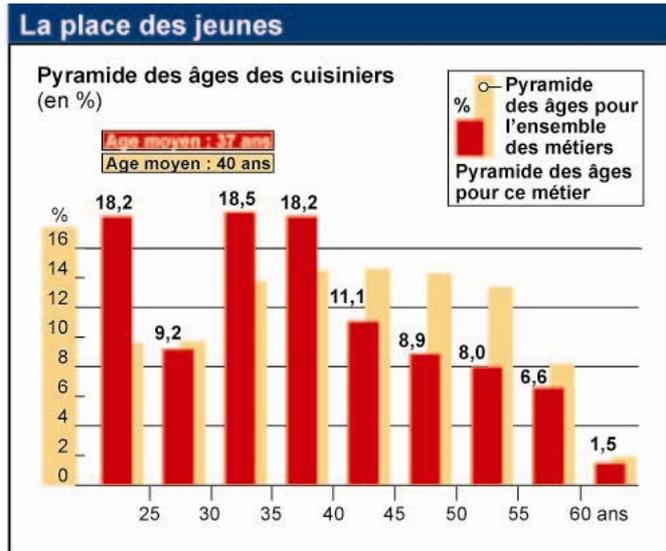
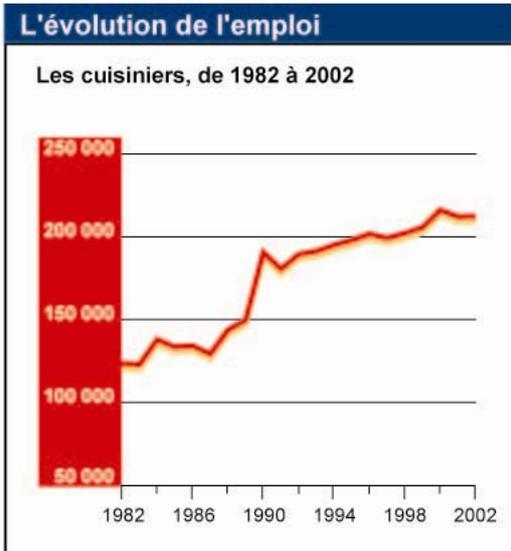
Les régions où le poids de cette famille professionnelle est le plus significatif sont la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Corse, l'Ile-de-France, l'Alsace, et la Bretagne.

Ouverts aux jeunes débutants

Ce métier nécessite un vrai savoir-faire professionnel : 60 % des effectifs ont un CAP ou un BEP. Toutefois la formation sur le tas existe toujours, et un quart des cuisiniers aujourd'hui n'ont aucun diplôme ou juste le BEPC. **Le niveau de qualification** des jeunes cuisiniers progresse, et ils sont désormais plus souvent titulaires d'un Bac technique : 19 % des moins de 30 ans en 2002 contre 1 % en 1990. Les statuts des cuisiniers sont variés, mais ils bénéficient, en majorité d'emplois stables : 68 % sont salariés en CDI dans le secteur privé, 21 % sont fonctionnaires. Dans ces métiers la précarité est faible, puisque seulement 7 % des emplois sont des CDD, des missions d'intérim, des stages, ou de l'apprentissage. Par ailleurs, 13 % des cuisiniers travaillent à temps partiel. Les horaires sont le plus souvent décalés sauf pour le personnel de cantines scolaires et restaurants d'entreprises. Ils effectuent en moyenne 40 heures par semaine et leur salaire médian est de 1 220 euros par mois. Leur qualification leur permet de changer d'emploi aisément, d'où un fort turn-over. L'ancienneté moyenne n'est que de 7 ans. Ce métier permet d'insérer de nombreux jeunes sur le marché du travail. Plus de 52 000 personnes, dont plus de la moitié ont moins de 30 ans, sont recrutées chaque année. Un quart des nouveaux embauchés sont des débutants. Le salaire médian à l'embauche est de 1 060 euros par mois.

Le marché du travail : chômage, offres d'emploi...

Même s'il a beaucoup baissé ces dernières années, le chômage demeure élevé. Il existe des tensions importantes sur ce marché du travail. Toutes les offres d'emploi ne sont pas pourvues. Le chômage de longue durée est particulièrement faible, puisque seulement 22 % des chômeurs sont sans emploi depuis plus d'un an. Les jeunes sont les plus vulnérables : 38 % des demandeurs d'emploi ont moins de 30 ans. 51 % des offres d'emploi proposées, en 2003, portent sur des contrats de plus de six mois.



Sources : enquête emploi Insee, traitement Dares, sauf emploi par région (recensement de la population).